

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 26

Artikel: Après la fête
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195017>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

SUISSE: un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER: un an . . . 7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conte*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet et du 1^{er} octobre.

PRIX DES ANNONCES :

du canton, 15 c., de la Suisse, 20 c.; de l'Etranger, 25 c. la ligne ou son espace.

Après la fête.

Si nous n'avons pas donné, dans notre précédent numéro, un compte-rendu détaillé de la belle fête des chanteurs vaudois, c'est qu'il nous eût été difficile de revenir sur les nombreux détails donnés à ce sujet par nos confrères de la presse.

Nous tenons cependant à rendre hommage aux hommes dévoués qui se sont occupés de son organisation si bien réussie, et qui n'a rencontré que des éloges. Tout a été sagement prévu et habilement exécuté.

Et n'avez-vous pas admiré cette population de Lausanne, qu'on juge trop souvent avec injustice : « Elle est molle, indifférente, dit-on, elle manque d'entrain, elle fait de la politique où celle-ci n'a rien à faire, et patati et patata!... »

Eh bien, l'avez-vous vue dans cette dernière fête, la population de Lausanne?... Cinq ou six jours auparavant, elle n'en parlait pas et n'en paraissait guère plus préoccupée que des affaires de Madagascar, des Howas et de Tana-narive.

— C'est déplorable! répétait-on de divers côtés, il n'y aura pas trace de décoration en ville!... Que vont dire nos visiteurs?... Ah! c'est bien Lausanne!!

N'empêche que, la veille de la fête, et en quelques heures seulement, on vit nos rues se parer comme aux plus grands jours. Tous les drapeaux, toutes les oriflammes, toutes les draperies aux couleurs nationales, enroulés dans leurs sombres cachettes depuis le Tir cantonal, vinrent piquer un brin de soleil et saluer nos vaillantes sociétés chorales.

Avez-vous vu nos petites rues, comme elles étaient coquettement endimanchées?

Et la place de la Palud!... Voilà un quartier dont les habitants savent s'entendre. Ils décorent toujours avec un ensemble parfait; ils y mettent un goût et un entrain admirables.

Les habitants de la Palud font ce qu'ils veulent: un kiosque de journaux effusque-t-il la vue de l'un d'eux, et celui-ci élève-t-il la voix contre l'obstacle, vite, tous les autres d'accourir et de faire chorus.

Et l'on y met une telle persistance que, bon gré mal gré, il faut que la Municipalité marche:

Enlevé, le kiosque!

Ah! ce n'est certes pas Lutry qui est le vingt-troisième canton, c'est bel et bien le quartier de la Palud.

Mais, à propos de la dernière décoration, nous nous sommes demandé pourquoi on s'était donné la peine de jasper de blanc la verdure qui entourait l'antique fontaine surmontée de la statue de la Justice...

Etait-ce, peut-être, pour imiter la neige?... Nous nous le sommes laissé dire... Ces braves gens n'en auraient-ils pas eu suffisamment l'hiver dernier, malgré les énormes monceaux qui, des semaines durant, encombreront la place!

Vraiment, l'idée n'était pas heureuse; cette verdure de gypser faisait un singulier contraste avec la charmante décoration environnante.

Non, ne badigeonnons pas la nature!

Et la foule immense pressée sous les voûtes de nos temples, aux concerts du samedi et du dimanche, ainsi que l'animation indescriptible de la place de fête, ne sont-elles pas encore une preuve de l'élan généreux et encourageant de notre population pour tout ce qui est utile et beau?...

Enfin, n'oubliions pas le coup d'œil vraiment pittoresque des innombrables baraques et tentes des jeux, carrousels, cirques, montagnes russes, etc., édifiées en un jour sur les terrains en pente qui longent le Chemin-Neuf, ainsi que sur les terrasses ombragées de la Madelaine.

Mais quel tintamarre pour les habitations voisines!

Il faut avouer que si ces installations et leur musique endiablée avaient dû rester là jusqu'au moment où les bâtiments universitaires viendront prendre leur place, il eût été préférable, pour les habitants de cette région, de prendre la résolution de s'expatrier.

Bref, la Fête cantonale des chanteurs vaudois a été belle en tous points et laissera d'excellents souvenirs.

Mais un mot encore. On dit que le ré-

sultat, au point de vue financier, est superbe. Pourquoi ne le connaissons-nous pas encore? Les comptes ne sont sans doute pas bouclés... C'est peut-être aussi que ces messieurs n'osent pas annoncer un bénéfice aussi brillant; le fait est si rare à Lausanne.

Il en a été de même pour Yverdon, où l'on n'a pas non plus l'habitude des bons en pareilles circonstances. Ce n'est que tout récemment que nous avons connu le chiffre exact de celui de l'exposition de 1894.

Et cela se comprend parfaitement, car on envisage généralement les entreprises de ce genre comme affaires de dévouement: tâcher de faire bien et boucler; tout simplement boucler.

Dès lors, et comme nous venons de le dire, s'il y a bénéfice, c'est gênant, quoi! très gênant.

La sieste.

Si une chose a été discutée et controversée de mille façons, c'est bien la question de savoir s'il est bon ou mauvais de dormir après le dîner (en France, le déjeuner).

Nombre de gens vous disent que rien n'est plus nuisible à la santé que ce somme qui entrave la digestion, qui alourdit notre être et épaisse notre sang.

D'autres affirment, au contraire, qu'ils ne peuvent digérer sans ces vingt-cinq ou trente minutes de sommeil.

Il nous semble, d'ailleurs, que l'expérience qui a été faite à ce sujet sur des animaux est suffisamment convaincante. On sait qu'à l'autopsie de deux chiens, ayant pris la même nourriture, et en même quantité, il a été constaté que celui qui était resté tranquillement couché sur la paille après le repas avait digéré ses aliments d'une manière plus complète et en beaucoup moins de temps que l'autre, auquel on avait fait faire une longue promenade.

La plupart des animaux se couchent ou sommeillent au milieu du jour. Ils obéissent aux besoins de la nature; ils font leur sieste.

Voici encore, à ce propos, quelques passages extraits d'un intéressant article